

## Le SIMA Coise au chevet des cours d'eau du bassin versant.

Si le mois de juin a été marqué par la signature du contrat territorial qui s'est tenu le vendredi 15 juin, il a également été marqué par un évènement climatique exceptionnel : une mini tornade à St-Denis-sur-Coise (le 10 juin dernier).

Ce sont près de 150 arbres qui ont été touchés et qui sont tombés dans le lit de la Coise et du Ramarey sur environ 5 km.

Dès lors, le SIMA COISE, par l'intermédiaire de Sandie Chossonery, technicienne de rivière, s'est mis en ordre de marche pour intervenir. Dans un premier temps, l'objectif était d'intervenir à proximité des ouvrages de franchissement pour restaurer le libre écoulement de l'eau et éviter que les ponts soient obstrués par les végétaux.

Dans un deuxième temps, l'opération consiste à gérer les arbres tombés dans le lit et sur les berges. Pour cela, le SIMA COISE a fait appel à deux entreprises spécialisées et équipées de matériel adapté : l'entreprise Lornage et l'entreprise TFPB.

Les arbres ont été sortis des cours d'eau, coupés, ébranchés et stockés hors crue. Les rémanents seront broyés sur place afin de laisser le chantier propre après intervention.

Un gros travail de préparation avec les riverains a été nécessaire pour préparer cette intervention : recensement des dégâts, repérage des accès, négociation des périodes d'intervention par rapport aux prairies et aux cultures, précisions sur le devenir du bois...

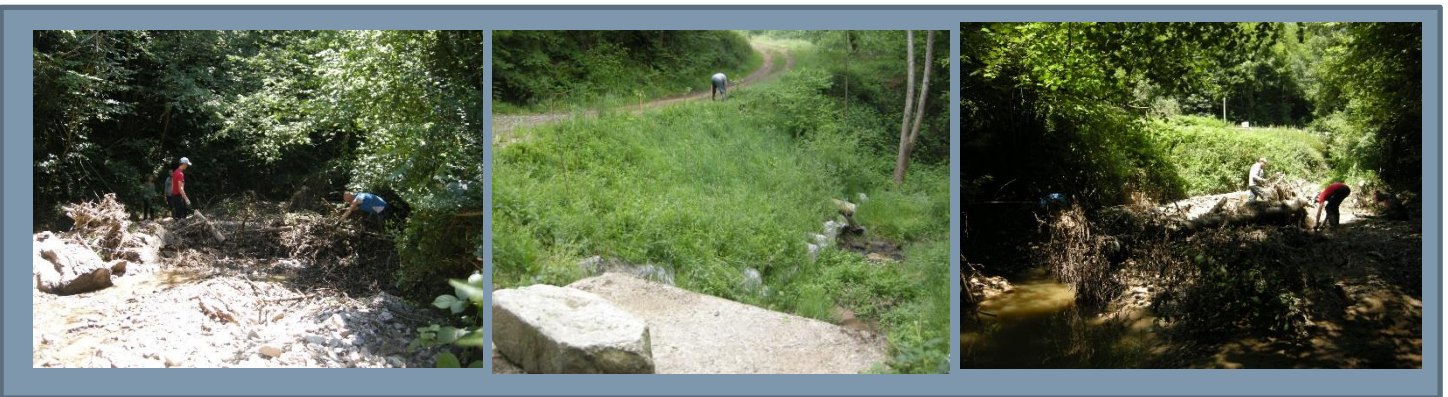
Les travaux réalisés par les entreprises vont durer jusqu'à la fin du mois de Juillet, puis à la rentrée, l'équipe du SIMA COISE prendra le relais pour les finitions (gestion des derniers rémanents, nettoyage du site...).

Compte tenu de la dégradation de certaines berges (souches arrachées), des travaux de restauration par génie végétal seront à envisager, tout comme la replantation d'une ripisylve composée d'espèces adaptées aux bords de cours d'eau (aulne, frêne, érable sycomore...).



Parallèlement à ces travaux, l'équipe du SIMA COISE c'est elle concentrée sur d'autres parties du bassin versant. En effet, après une période printanière très arrosée, les niveaux d'eau ont baissé et l'équipe a ainsi pu assurer un travail important de gestion des embâcles (bois morts dans le lit des cours d'eau) sur des secteurs à enjeux (la Coise à St-Galmier, le Gourny à St-Bonnet les Oules et l'Anzieux sur tout son linéaire).

Par ailleurs, l'équipe est également intervenue en différents points du bassin versant pour éliminer la renouée du Japon, mais également pour assurer l'entretien de plantations réalisées cet automne et en 2017.



Enfin, trois seuils ont été effacés sur la Coise entre juin et juillet 2018 : le seuil de la Chèvre (St Denis/Chevrières), le seuil de la Provote et seuil de la Platte (Chazelles/Chevrières). Cette action s'inscrit dans le cadre du Contrat Territorial afin de restaurer la continuité écologique. Ces travaux ont permis de rouvrir 4,6 km de rivière aux espèces piscicoles et aux sédiments.



La Chèvre après travaux



La Provote



La Platte

### Opération B110 : Arasement et dérasement de seuils

